

CONTACTS DE L'ANCT

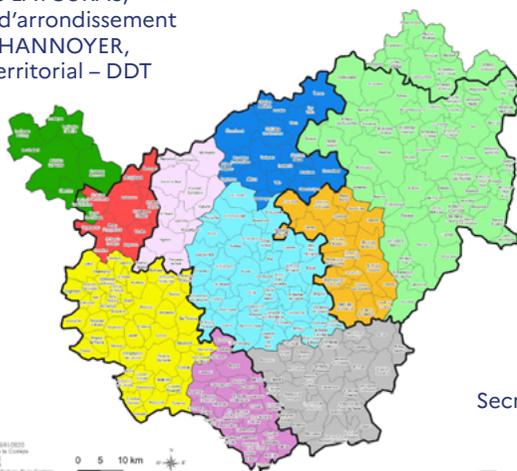
DANS LE DÉPARTEMENT

Délégué territorial de l'ANCT Étienne DESPLANQUES, Préfet de la Corrèze

Délégués territoriaux adjoints Jean-Luc TARREGA, Secrétaire général de la préfecture
Marion SAADÉ, Directrice départementale des territoires

ARRONDISSEMENT DE BRIVE-LA-GAILLARDE

Philippe LAYCURAS,
Sous-préfet d'arrondissement
Patrick HANNOYER,
Délégué territorial – DDT



ARRONDISSEMENT D'USSEL

Catherine MERCKX
Sous-préfète d'arrondissement
Philippe MARCOU,
Délégué territorial – DDT

ARRONDISSEMENT DE TULLE

Jean-Luc TARREGA,
Secrétaire général de la préfecture
Philippe MOULINOUX,
Délégué territorial – DDT

Secrétariat de la délégation locale de l'ANCT

Claire QUELIN, Cheffe de bureau – Bureau de l'appui territorial, Préfecture de la Corrèze
Noémie MEYER, Cheffe de mission suivi, animation et conseils projets territoriaux, DDT 19



Vous pouvez saisir la délégation locale à l'adresse mail suivante :
pref-anct@correze.gouv.fr

Retrouvez les acteurs de l'ingénierie présents en Corrèze pouvant vous accompagner dans vos projets : www.correze.gouv.fr/Services-de-l-Etat/Delegation-territoriale-de-l-agence-nationale-de-la-cohesion-des-territoires-ANCT



Tous les appels à projets portés par l'ANCT, ainsi que d'autres aides, sont disponibles sur le portail aides-territoires.beta.gouv.fr. Cette plateforme centralise des centaines de dispositifs et permet de cibler les dispositifs selon les thématiques de vos projets.

AGENCE NATIONALE DE LA COHÉSION

DES TERRITOIRES

Outils de développement des territoires

Soutien aux petites villes

Coordination avec les programmes nationaux

POINT D'ENTRÉE UNIQUE

Projets de territoire



Accès au numérique

Subsidiarité

Soutien au développement économique

Mobilisation au service des territoires en difficulté

Accès aux services publics

Point d'entrée unique pour les territoires et leurs projets, l'ANCT intervient pour les accompagner selon leurs besoins :

- Dans un **accompagnement de projet sur-mesure** grâce aux compétences en ingénierie présentes aux niveaux local et national,
- Dans le cadre des **programmes et des appels à projets** territorialisés,
- Dans l'élaboration de **pactes territoriaux** (diagnostics et plans d'action).

LES PROGRAMMES DE L'ANCT

DANS LE DÉPARTEMENT

ACTION COEUR DE VILLE

Brive-la-Gaillarde et Tulle sont engagés dans la démarche de revitalisation depuis 2018.

PETITES VILLES DE DEMAIN

8 lauréats (Argentat, Arnac-Pompadour - Lubersac, Beaulieu-sur-Dordogne - Beynat - Meyssac, Bort-les-Orgues - Neuvic, Chamberet - Treignac, Égletons, Ussel - La Courtine (23) et Uzerche) ont été annoncés fin 2020 en Corrèze.

TERRITOIRES D'INDUSTRIE

Le territoire d'industrie « Bassin de Brive-Périgord » est à cheval sur deux départements, Corrèze et Dordogne. Il est composé de 8 EPCI et concerne pour la Corrèze les agglomérations de Brive et Tulle.

FRANCE SERVICES

Au 1er avril 2022, 20 France Services sont labellisées en Corrèze (Ayen, Saint-Ybard, Chamberet, Vignols, Bugeat, Corrèze, Brive Tujac (QPV), Perpezac-le-Noir, Meymac, Peyrelevade, Sainte-Fortunade, Seilhac, Sainte-Féréole, Allasac, Neuvic, Bort-les-Orgues, Espagnac et Noailles)

NEW DEAL MOBILE

Depuis le lancement du « New Deal » mobile, 20 sites ont été identifiés en Corrèze :
- 7 sites au titre de l'année 2019 (Auriac, Brignac-la-Plaine, Le Pecher, Meyrignac-l'Église, Moustier-Ventadour, Saint-Bonnet-près-Bort, Sainte-Féréole)
- 5 sites au titre de l'année 2020 (Concèze, Saint-Hilaire-Foissac, Saint-Merdede-Lapleau, Saint-Martial-de-Gimel, Sornac)
- 8 sites ont été retenus au titre de l'année 2021 (Chaumeil, Chaveroche, Curemonte, Gros-Chastang, Liginac, Saint-Bonnet-la-Rivière, Saint-Hilaire-Luc, Ségonzac).

CRTE

En Corrèze, 7 territoires ont été accompagnés dans la réalisation de leur CRTE : le PETR Vézère-Auvézère, la Communauté d'agglomération du bassin de Brive, Tulle Agglo, et les communautés de communes Haute-Corrèze Communauté, Ventadour-Egletons-Monédières, Xaintrie-Val-Dordogne et Midi Corrèzien.

PLAN AVENIR MONTAGNE

De nombreux territoires et projets ont été retenus lors des différents appels à projets (ingénierie, mobilités, investissements...) du plan, doté de 650 M€.

D'autres programmes sont amenés à être mis en place prochainement en Corrèze, comme le programme *Destination France* consacré au tourisme.

ORGANISATION

DE LA DÉLÉGATION DE L'ANCT

EN CORRÈZE

ORGANISATION LOCALE DE L'ANCT - NIVEAU DÉPARTEMENTAL

Déléguée territoriale de l'ANCT - Préfète de département
Délégués territoriaux adjoints - Secrétaire général de la préfecture et directrice départementale des territoires

Secrétariat local de l'ANCT, assuré par les services de la préfecture et de la DDT

VOLET OPÉRATIONNEL

Comité technique

Services de l'État dans le département

1 réunion par mois

Équipes projets transversales pour chaque programme développé par l'ANCT.

VOLET PARTENARIAL

Comité local de cohésion des territoires

Tous les partenaires locaux des programmes de l'ANCT (ANRU, ANAH, ADEME, CEREMA, Banque des Territoires, ADM, EPF conseils départemental et régional...).

1 réunion par semestre

RESSOURCES

ANCT – niveau national
Possibilité d'apport d'ingénierie, et de réponses sur certaines thématiques.
Animation de réseaux.

ANCT – niveau régional
Organisation de la conférence régionale des financeurs
Coordination de certains programmes et animation de réseaux.